

- De dégager les plantations des parcelles n°4 B, 7D et 8 C, de réaliser des potets mécaniques et des plantations sur les parcelles 7D et 6 C,

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le programme 2017 de travaux sur les forêts communales.

### **DELIBERATION N° 34/2017 TRAVAUX ECOLE JEAN MOULIN**

Madame Françoise GUILLERM a été désignée secrétaire de séance.

Le Maire propose de réaliser les travaux suivant à l'école Jean Moulin visant à améliorer :

- l'efficacité énergétique de l'école en changeant la chaudière ainsi que la tuyauterie,
- la sécurité de l'établissement en installant un visiophone,
- l'accès au numérique
- les structures ludiques de l'école grâce à l'installation de jeux.

L'enveloppe financière nécessaire à la réalisation de ce programme s'élève à 20 117,10 HT et se décompose comme suit :

**Tableau des dépenses (stade devis)**

Désignation des équipements	Montant en € HT
Circuit chauffage	2 756,47 €
chaudière	5 964,00 €
visiophone	1 050,00 €
Jeux enfant	7 648,63 €
VPI	2 698,00 €
total HT	20 117,10 €

Le financement de l'opération se décompose comme suit :

	enveloppe des travaux HT	Taux de financement %	montant
Réserve parlementaire	20 000 €	50%	10 000,00 €
Etat DETR	17 419,10 €	27%	4 703,16 €
Commune	20 117,10 €	26,91%	5413,94 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe des travaux d'équipement de l'école Jean Moulin. Il valide le coût financier de cette opération et autorise le Maire à lancer les démarches concernant sa réalisation et son financement.

### **DELIBERATION N° 35/2017 MODIFICATIONS STATUTS EDM**

Le Conseil syndical de Eau du Morbihan en date du 27 janvier 2017 a approuvé des

*modifications des statuts : annexes 1 – liste de membres et annexe 2 - collège territoriaux et représentation, ces modifications comprennent notamment :*

- *la dissolution du SIEP de Carentoir, les communes constitutives devenant automatiquement membres ;*
- *la fusion de la Communauté de Communes de Josselin au sein de Ploërmel Communauté, cette dernière devenant membre en lieu et place de Josselin Communauté,*
- *la création des communes nouvelles d'Evellys, Theix Noyal, Carentoir et La Gacilly, devenant automatiquement membres.*

*Cette modification nécessitant l'adoption de délibérations concordantes des différentes instances, en application de l'article L5211-20 du Code général des collectivités territoriales.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :*

- *Emet un avis favorable au projet de modification des statuts de Eau du Morbihan, tels que rédigé en annexe à la délibération n° CS 2017-003 du Comité Syndical du 27 janvier 2017.*

*Charge le Maire de l'exécution de la présente délibération*

### **DELIBERATION N°36/2017 TARIFS MUNICIPAUX 2017**

*Le Maire indique au Conseil Municipal que suite à l'installation d'un photocopieur dans le hall de la Mairie qu'il conviendrait de se prononcer sur des tarifs.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer à compter du 21 mars 2017 les tarifs suivants en € TTC :*

#### **PHOTOCOPIE**

*Pour les particuliers*

<i>A4 noir et blanc :</i>	<i>0.20€</i>
<i>A4 couleur</i>	<i>0.30€</i>
<i>A3 noir et blanc :</i>	<i>0.30 €</i>
<i>A3 couleur</i>	<i>0.40€</i>

*Pour les Associations communales sous réserve de fournir du papier :*

<i>A4 noir et blanc :</i>	<i>gratuit</i>
<i>A4 couleur</i>	<i>gratuit</i>
<i>A3 noir et blanc :</i>	<i>gratuit</i>
<i>A3 couleur</i>	<i>gratuit</i>

### **DELIBERATION N°37/2017 CONSTITUTION JURY D'ASSISES 2018**

*Le Maire attire l'attention du Conseil sur la nécessité de procéder au tirage au sort des personnes appelées à figurer sur la liste préparatoire au jury d'assises pour l'année 2018.*

*Il convient de tirer au sort trois personnes à partir de la liste générale des électeurs de la commune.*

*Ce tirage au sort donne les résultats suivants :*

- *Monsieur Jean-François HENAFF née le 20/05/1947 à CHERBOURG – OCTEVILLE (50) et domicilié à La Magdeleine*

- Monsieur Christophe LE MERLEC née le 30/11/1983 à QUIMPERLE (29) et domicilié à Saint Maur
- Monsieur Jean-Pierre PONT né le 23/02/1955 à QUIMPER (29) et domicilié au 6 rue du Menez-Du

**DELIBERATION N°38/2017 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMIS DE L'ABBAYE**

*Le Maire propose au Conseil Municipal de verser aux Amis de l'Abbaye une subvention exceptionnelle d'un montant de 150€ en vue de financer un projet de théâtre.*

*Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.*

*Pour être conforme, le Maire,*



DERRIEN